à Lannoy et sont accourus chez eux. Leur désespoir faisait peine à voir. Le petit Alfred était né le 11 janvier 1896, à Hambourdin.

La gendarmerie de Wattrelos est descendue sur les lieux, samedi après-midi, pour ouvrir une enquête sur cet accident, qui a produit une profonde émotion dans la commune.

LEERS

COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS. — L'épicerie Tiberghien-Fauvarque sise à la place de Leers (à côté du presbytère) vient d'ouvrir un magasin de vins et liqueurs (fortes et douces) de toutes marques.

La maison étant actionnaire dans une importante société de vins et liqueurs et recevant directement, de première main, ses marchandises qui, toutes, sont de premières qualités absolument garanties, est à même de les livrer à des prix exceptionnellement avantageux. En voici d'ailleurs un aperçu :

Genièvre et eau-de-vie à 1,25 - 1,35 et 1,50 le litre ; eau-de-vie de cognac et genièvre de Wambrechies à 1.60 ; amer 1,25 et 1,40 ; cognac et rhum 2,50 et 3 fr. absinthe jaune et verte 1,45 ; anis, anisette, curaçao cassis, raspail, citronnelle et menthe à 1,50. Schidam 2,25 kirsch 2,45 ; vermouth 1,75 ; malaga 2 et 2,50 le litre ; malaga blanc, porto et madère à 2 fr. et 2,25 la bouteille ; vins de St Estèphe et de Fronsac à 1 franc ; graves 1,10 ; médoc 1,25 ; Saint-Emilion 1,35 ; groseille, grenadine 1,80 et 2,10 ; orgeat 2,25 le litre ; champagne à 3,75.

N.B. On vend également par pinte et demi-pinte. Les bouteilles et les litres sortant de la maison sont repris aux mêmes prix qu'ils ont été payés, s'ils sont en bon état. 69513d

Communications

CLUB PEU BANAL. — La commission du « Club Peu Banal », informe les sociétaires que, par suite des fêtes de la Pentecôte, la réunion mensuelle est remise au mardi 5 juin, à 8 heures précises. Ordre du jour : Compte-rendu du mois de mai ; Admission de nouveaux membres. Amende de rigueur.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La 290e section (Roubaix) de la Dotation de la Jeunesse de France, ayant constitué à Croix une sous-section, la recette aura lieu le dimanche 3 juin, de 11 heures à une heure, chez M. Dhal, Place St-Pierre. Les adhésions sont reçues au même endroit. Cotisation mensuelle 0 fr. 50.

Pour l'Exposition, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille**, met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez-vous à M. POLACK, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis, de 2 à 5 heures. Tous les travaux sont garantis. 58125—4899

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

Cyclistes, Chasseurs et Pêcheurs. Manufacture Française d'Armes de St-Etienne. Cycles « Hirondelle, » dernier perfectionnement. Armes et accessoires. Articles de pêches. Fabrication de haute précision. Réparations. Seul représentant de la région **M. Louis Procureur**, boulevard Montesquieu, 48 bis à Roubaix. 66955

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du Berceau d'Argent. » 527088

Première Communion. Demandez le Catalogue des dernières créations. Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

WATTRELOS

LA « GAULOISE » AU CONCOURS DE GYMNASTIQUE DE PARIS. — Vingt-cinq gymnastes de la « Gauloise », sous la conduite de leur moniteur-chef, M. Henri Vergin, sont partis, samedi matin, à onze heures, de Wattrelos, pour se rendre à Paris, où la société est inscrite pour prendre part aux concours organisés à l'occasion de la 26e fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France, les 3 et 4 juin. La « Gauloise » prendra part à 3 épreuves : 1. Concours en sections ; 2. Concours de mouvements spéciaux à mains libres ; 3. Concours de pyramides.

LA JOURNEE DU LUNDI DE LA PENTECOTE. — Les combattants de 1870-71 et l'Union des Patriotes, sortiront lundi matin en corps, pour assister à l'Obit qui sera célébré en l'église St-Maclou, pour les sociétaires défunts.

ECOLES PUBLIQUES. — A l'occasion de sa première visite à Roubaix, M. le Préfet a accordé un jour de congé aux écoles publiques des trois cantons de Roubaix. Ce congé est fixé au mardi 5 juin. En conséquence, la rentrée des classes aura lieu mercredi matin 6 juin, à l'heure ordinaire.

LA DUCASSE ST-LIEVIN, que nous avons annoncée il y a quinze jours, sera très brillante aujourd'hui, et demain lundi. Beaucoup de loges foraines sont installées et St-Liévin sera aujourd'hui le rendez-vous de nombreux promeneurs.

LA SOCIÉTÉ « LES AMIS REUNIS DE SAINT-LIEVIN » prévient le public qu'à l'occasion de la ducasse les 3, 4 et 5 juin, fête de la Pentecôte, elle donnera le dimanche un concours de pinsons. 50 francs de prix, un jeu de boules de 105 francs et le soir, grand bal chez M. Adolphe Poteaux ; le lundi matin, grande braderie, grande course vélocipédique et le soir, bal populaire. Les ducasses à tartes et jambons par portions auront lieu chez « Les Amis Réunis ». 69429

Gratuit le Catalogue Illustré de la fabrique de chaussures, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

TOURCOING

LA SESSION DE MAI AU CONSEIL MUNICIPAL. — Lors de la séance d'installation, M. le Maire avait annoncé que la préparation des dossiers pour les affaires à l'étude, le forcerait de demander à l'autorité préfectorale de proroger la session, aux premiers jours de juin. C'est vendredi prochain que se tiendra donc la première réunion du nouveau conseil. Voici les diverses questions à l'ordre du jour :

Dépenses imprévues. — Compte de l'emploi du crédit. — Compte administratif du Maire et compte de gestion du receveur municipal pour 1899. — Budget supplementaire de 1900. — Désignation de 3 membres du Conseil d'administration du Conditionnement. — Nomination des membres des commissions permanentes. — Nomination des membres des commissions spéciales (bains publics, chemin de fer, grands travaux d'utilité publique, Hôtel-de-Ville, électricité). — Nomination des membres de la commission des eaux (3 membres pour faire partie de la commission mixte et 4 membres à y adjoindre pour composer la commission locale). — Nomination, pour la durée du mandat municipal, de deux délégués à la commission administrative du Bureau de Bienfaisance et de deux délégués à la commission administrative des Hospices. — Caisse d'épargne. — Nomination d'un membre du Conseil des directeurs en remplacement d'un membre décédé. — Rappel d'affaires diverses soumises au Conseil municipal. — Liste du jury criminel. — Désignation de deux membres par chaque canton pour faire partie de la commission chargée de dresser la liste préparatoire annuelle. — Hospices et Bureau de Bienfaisance. — Comptes de 1899 et budgets supplémentaires de 1900. — Avis du Conseil municipal. — Nomination de membres de la commission des eaux de l'Espierre (3 membres pour faire partie de la commission intercommunale et 9 membres à y adjoindre pour composer la commission locale). — Fabriques d'églises. — Comptes et budgets. — Avis du Conseil municipal. — *Projet de circuit téléphonique direct entre Paris et Roubaix-Tourcoing.* — Avance à faire par la ville de partie de la dépense d'installation. — Centimes spéciaux à imposer en 1901 pour traitement des gardes-champêtres et pour chemins vicinaux. — Chemins vicinaux. — Création des ressources pour 1901. — Emploi du reliquat des exercices antérieurs. — Caisse d'épargne. — Compte-rendu des opérations de 1899. — Communication. — Chemin vicinal ordinaire n° 18, dit de la Malcense. — Remaniement et élargissement de la chaussée pavée sur une longueur de 110 mètres. — Demandes de bourses communales de demi-pensionnat au Lycée. — Demande de subside pour l'organisation d'une fête au quartier du Pont-de-Neuville. — Société municipale de gymnastique et d'armes « l'Union Tourquennoise ». — Demande d'augmentation de subside pour prendre part au concours organisé à l'Exposition universelle. — *Société de gymnastique et d'armes « La Jeunesse du Blanc-Seau ».* — Demande de subside pour prendre part au concours organisé à l'Exposition universelle. — Service des eaux. — Conduite d'amenée de l'eau potable ; réduction des redevances payées aux communes dont le territoire est emprunté par cette conduite. — Service des eaux. — Acquisition d'une bande de terre contiguë à l'usine de Bousbecque. — Demande de liquidation de la pension de retraite par un employé de la ville. — Demandes de subventions théâtrales pour la saison 1900-1901. — Emprunt de grands travaux d'utilité publique. — Confirmation de la délibération du premier mars 1900. — Vote du complément des ressources pour faire face au remboursement. — Assurances des biens communaux. — Réceptions de travaux et fournitures. — Crédits supplémentaires. — Cessions de terrains à la voie publique. — Soutiens de familles.

A LA GARE CENTRALE. — Notre gare, tout en conservant toujours les proportions plus que modestes, a cependant, depuis quelques jours, changé d'aspect, surtout à l'intérieur. Les peintures ont été complètement refaites. Les vitres du préau qui couvre le quai d'arrivée des trains belges, ont été nettoyées, ce qui donne une clarté à laquelle on n'était pas habitué. Les travaux à l'intérieur sont presque terminés et les peintres s'occupent actuellement de la façade. Ce n'est pas encore la nouvelle gare, mais la vieille sera toujours un peu plus propre.

A L'HOTEL DE VILLE. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le Bureau municipal de consultations et de renseignements est fermé aujourd'hui dimanche.

UNE FÉDÉRATION OUVRIÈRE EN FORMATION. — Hier samedi, 2 juin, ont été déposés au secrétariat de la mairie, les statuts d'une fédération des syndicats locaux, ayant pour titre « La Solidarité Ouvrière ».

D'après ces statuts, cette fédération n'est constituée qu'en vue de la lutte des classes sur le terrain purement écomonique.

Le siège de la société n'est pas indiqué. La commission est composée comme suit : Président, M. Deltombe ; Vice-Président, Oscar Delepaut ; Secrétaire, Alphonse Devacht ; Trésorier, Gustave Scalbert ; Vice-Trésorier, Désiré Duprez.

A PROPOS DES « POUBELLES ». — Il nous revient, que des ouvriers de l'ébouage, chargés d'enlever les détritus ménagers renfermés dans les bacs à ordures, refusent de vider ces bacs quand ils renferment des herbes, sous prétexte que les fumiers sont invendables aux cultivateurs quand ils renferment ces herbes.

Nous avons entendu formuler plusieurs plaintes à ce sujet ; nous sommes persuadé qu'il suffira de signaler le fait à l'administration municipale, pour le faire cesser, car il ne doit pas y avoir de réglement de voirie, interdisant de se débarrasser au moyen des chariots à ordures, des mauvaises herbes des jardins.

SOCIETES NAISSANTES ET TRANSFERT DE SOCIETES. — Par arrêté préfectoral, en date du 2 juin, les sociétés de jeu de cartes : « Les amis réunis », établie boulevard Gambetta, 231 et « Les Francs joueurs », établie rue du Château sont autorisées à se constituer légalement.

— *Par arrêté de la même date* « La société de jeu de cartes », établie rue du Flocon et celle des longues pipes « Saint-Victor », établie rue de Paris, sont autorisées à opérer leur transfert : la première rue du Blanc-Seau, la seconde rue de la Vigne.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Louis L...que, constructeur, un assembleur, Eugène Philippe, âgé de 25 ans, demeurant rue Hoche, 5, a été blessé à l'annulaire droit, en heurtant ce doigt contre une cornière. M. le docteur Bernard lui a ordonné un repos de sept jours.

— Un aide monteur de la même maison, Emile Aerschoot, âgé de 25 ans, demeurant à Roubaix, a eu l'annulaire gauche serré entre deux pièces de fer. M. le docteur Bernard a déclaré que le blessé subirait une incapacité de travail de quinze jours.

— Chez MM. Charles Tiberghien et fils, rue de l'Alma, un manœuvre, Clément Missèghes, âgé de 42 ans, demeurant à Mouvaux, a fait une chute en passant sur une planche avec une brouette et s'est contusionné le genou droit. Un repos de huit jours lui a été prescrit par M. le docteur Vanneufville.

UN VOL AUDACIEUX RUE DE DUNKERQUE. — 2,360 FRANCS ENLEVES. — Dans la soirée de vendredi, un vol des plus audacieux a été commis chez M. Derville, entrepreneur, rue de Dunkerque, 141. Une somme de 2,360 francs a été volée dans le bureau d'une façon assez mystérieuse. Voici d'ailleurs les faits. Vendredi soir, vers sept heures, on apportait chez M. Derville la somme citée plus haut, composée en monnaies diverses, pour payer les ouvriers. Cet argent fut versé dans des casiers, dont on se sert ordinairement et les casiers déposés sur une tablette, devant le guichet où l'on paie. M. Derville sortit alors par une porte dérobée qui conduit à son habitation. Il ne resta que quelques minutes absent. Lorsqu'il voulut rentrer dans le bureau la porte résista, il passa d'un autre côté et constata aussitôt, la disparition des 2,360 francs, déposés dans les casiers. En considérant de plus près la porte dérobée, M. Derville constata qu'elle avait été calée au moyen d'un clou enfoncé dans le parquet. Un vol venait d'être commis avec une audace et une adresse inouies. M. Derville porta plainte aussitôt et une enquête fut ouverte. De celle-ci, il ressort que les voleurs seraient deux hommes qui ont pénétré dans le bureau, sous prétexte de parler à M. Derville, mais en réalité, pour commettre le vol. Ils ont été vus par un ouvrier qui était près de la porte d'entrée de la cour. L'enquête continue.

UN ACCIDENT DE VOITURE RUE SAINT-JACQUES. — Samedi soir, vers huit heures un quart, un accident de voiture, qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit rue Saint-Jacques. Un boulanger de la rue du Chêne-Houpline, M. Duvillier, arrvait en voiture, à une très vive allure, lorsque le cheval butta et s'abattit, les voyageurs, au nombre de trois furent projetés sur la chaussée, mais ne se firent que des contusions sans gravité. Le choc avait été si violent que les deux brancards s'étaient brisés. Des réparations ont été faites sur place pour emmener l'attelage.

Cet accident a provoqué un grand rassemblement. Une contravention a été relevée à la charge du boulanger pour allure trop rapide.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée de samedi la police a relevé les contraventions suivantes : Jet de pierres dans la propriété d'autrui, 2.

MOUVAUX

L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Le produit d'un bal organisé par M. Gauquier, chez M. Vancoillie, le mercredi de la ducasse, s'est élevé à 23 fr. 10, somme qui a été versée pour l'œuvre de l'hospice.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire jeudi 7 juin prochain, pour délibérer sur les questions qui figurent à l'ordre du jour suivant : 1. Compte administratif du Maire de l'exercice 1899. Avis ; 2. Renouvellement intégral des commissions municipales ; 3. Elections de deux délégués du Conseil municipal pour faire partie du Bureau de Bienfaisance ; 4. Communication d'une lettre du gouverneur du Crédit foncier, relatif à l'emprunt contracté pour l'hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MORT SUBITE. — Samedi après-midi, vers 2 heures, Mme Theeten-Plancke, dont le mari est garde-ambulant du chemin de fer, à la barrière de Rouges-Barres, venait de quitter une voisine quand tout à coup, elle s'affaissa. Des personnes accoururent aussitôt, mais Mme Theeten avait cessé de vivre. Mme Theeten était âgée de 30 ans.

REUNION DE COMMISSION. — La commission municipale des finances se réunira mercredi prochain 6 juin, à 3 heures, pour élaborer le budget.

APRES BOIRE. — Alexandre Thiérins, 40 ans, faisait grand tapage samedi matin, dans la cité de l'Abbaye.

L'arrivée du garde-champêtre Delmaere, eut le don de déplaire à Thérins qui brisa une palissade et saisit une planche pour s'en faire une arme. Son humeur trop belliqueuse lui valut une incarcération à la prison municipale.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Phalempin-Rousselle, maire, samedi soir à 8 heures 45.

Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de M. Catteau qui s'excuse.

M. Ghestem est élu secrétaire de la session par 17 voix sur 22 votants.

Le procès-verbal des dernières séances est lu et adopté.

Chemin vicinal n° 150. — Une enquête de commodo et incommodo avait été ouverte pour l'alignement de la route du Pont-de-Neuville au Mont d'Halluin.

L'enquête a été favorable au projet.

Nomination des commissions. — Les commissions suivantes sont élues. — Scolaire : MM. Alph. Phalempin, Delobelle, Lepoutre, Saint-Venant, Danset, Lepers.

Pompiers : MM. Reynaert, Desplanques, Catteau, Dhalluin, Delespierre, Danset.

Musique : MM. Alph. Phalempin, Vermeersch, Cornille, Ségard, Roussel et Dhalluin.

Prestations : MM. Haquette, Delobelle, Mullié, Roussel, Lepoutre, Dhalluin.

Eclairage : MM. Haquette, Ghestem, Delobelle, Lepoutre, Desplanques Delbecque, Ségard, Mullié.

Fêtes : MM. Alph. Phalempin, Viel, Ghestem, Saint-Venant, Blomme, Masure.

Finances : MM. Haquette, Cornille, Viel, Mullié, Delespierre, Delbecque.

Cimetière et hygiène : MM. Roussel, Reynaert, Ghestem, Catteau, Masure, Desplanques.

Bâtiments : MM. Haquette, Delbecque, Cornille, Vermeersch, Blomme, Lepers.

Ces commissions sont adoptées et la séance est levée à 9 heures 30.

UN GRAVE ACCIDENT. — Un accident qui, c'est à craindre, aura des suites mortelles, s'est produit hier à Neuville.

Un camion de brasseur appartenant à M. Plouvier, de Tourcoing, tournait au chemin des Fromées. Un jeune garçon de 6 ans, J.-B. Dekupper, fils d'un plafonneur, ne put se garer à temps et fut pressé entre le camion et un mur.

L'enfant fut aussitôt transporté chez ses parents. Son état fut jugé très grave par M. le docteur Hennart qui provoqua une consultation de MM. les docteurs Brunet et Caudrelier, de Tourcoing.

HALLUIN

DANS LE SERVICE DES POSTES. — M. Jules Mabrier, facteur des postes à Halluin, est nommé sur sa demande en remplacement de M. Delestrez, révoqué de ses fonctions.

— M. Emile Nollet, facteur à Tourcoing, est nommé à Halluin, en remplacement de M. Jules Mabrier.

MESSE POUR LES HALLUINOIS MORTS POUR LA PATRIE. — Dans sa dernière réunion, la société des Anciens sous-officiers brigadiers et caporaux, a décidé de faire célébrer le lundi de la kermesse (11 juin), à dix heures, une messe solennelle à l'intention des enfants d'Halluin morts au service de la France.

BONDUES

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS. — La Société de secours mutuels St-Vaast, célébrera sa fête annuelle demain lundi. Une messe sera chantée à 11 heures du matin, en l'église paroissiale, pour les membres défunts de l'Association. A l'issue de la messe auront lieu les élections pour le renouvellement du bureau.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8 Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

Exposition Paris 1900, classe 86, y est distribué gratuitement le nouveau Catalogue Illustré de la fabrique de chaussures Boucau-Vereecke.

LES CAMBRIOLEURS DE MOUVAUX

L'enquête

M. Chaîne, commissaire chef de la sûreté a continué durant la journée de samedi, son enquête sur les exploits des cambrioleurs arrêtés à Mouvaux. En compagnie de M. Burgat, lieutenant de gendarmerie, à Mouvaux, chez M. Blondet, fabricant, pour lever le plan des lieux qu'avaient choisi les malandrins pour théâtre de leurs méfaits.

D'autre part des agents de sûreté ont continué investigations dans les maisons visitées, l'hiver dernier, par les rôdeurs de nuit. Ils ont adapté les pinces-monseigneur saisies à Mouvaux sur les empreintes faites aux portes et aux meubles dans ces différents endroits par des outils du même genre. On croit que chez M. Soyez, horloger, rue de Mouvaux, et chez Mlle Camille Mandely, boulevard d'Armentières, ce sont les voleurs arrêtés à Mouvaux qui ont opéré.

Un des individus qu'on soupçonne avoir été de mèche avec ces derniers n'a pas reparu à son domicile depuis la nuit du vol.

Chaussures Boucau-Vereecke. Formes Américaines !!!

L'ITINERAIRE DE Mgr DE LYDDA DANS LA REGION DE ROUBAIX-TOURCOING. — Mgr Monnier, évêque de Lydda, arrivera, mardi, à Roubaix, pour donner la confirmation dans notre région. Voici son itinéraire :

Mardi 5. — Départ de Bergues le matin. Hellesmes, 3 h. Coucher à Roubaix N.-D., 4 nuits. Mercredi 6. — Sainte-Union. Saint-Joseph, Notre-Dame. Jeudi 7. — Collège. Saint-Sépulcre, Saint-Martin, Saint-Jean-Baptiste. Vendredi 8. — Sagesse. Très-Saint-Rédempteur, Sainte-Elisabeth, Sacré-Cœur, 4 heures. Samedi 9. — Visitation. Halluin, 11 h., Saint-Vincent. Coucher à Tourcoing Saint-Christophe, 4 nuits. Dimanche 10. — Institution de Marcq, 7 h. 1/2. Réunion des Conférences à Lille.

LES RELATIONS TELEPONIQUES AVEC LA BELGIQUE. — A partir du premier juin dernier, ont été ouvertes au public de nombreuses relations téléphoniques franco-belges. Voici celles qui intéressent Roubaix et Tourcoing.

Les groupes de Landen, de Liège, de Louvain, de Malines et de Namur avec Amiens, Calais, Lille, Paris et Roubaix-Tourcoing.

Le groupe de Termonde avec Amiens, Calais et Roubaix-Tourcoing.

Le groupe de Verviers avec Roubaix-Tourcoing.

LILLE

NECROLOGIE. — Ce n'est pas à Baisieux, comme on l'a dit par erreur, qu'est mort M. Maurice Des camps, mais en son château d'Annappes. Ses funérailles auront lieu, lundi, à dix heures du matin, en l'église de cette paroisse.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis **1 fr.**

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
3, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le metière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55033

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DURIEZ-SCOTTEMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Emile-Joseph Duriez**, veuf de Dame **Léopoldine Scotteman**, décédé à Roubaix, le 1er juin 1900, à l'âge de 61 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 4 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Eugène Motte, 4, à 8 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille Florentin MASSE-ESQUENET, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de leur fille **Adrienne Masse**, décédée à Roubaix, le 1er juin 1900, dans sa neuvième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut d'Ange qui auront lieu le lundi 4 dudit mois, à 3 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin 157, à 2 heures 1/2.

Un Obit Solennelle du Mois sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 4 juin 1900, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame veuve **Louis Deltour**, née **Zénobine-Joseph Mullier**, décédée à Roubaix, le 3 mai 1900, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe Solennel sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le lundi 4 juin 1900, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Floris-Siméon-Joseph Lorthiois-Motte**, négociant industriel, membre de la Chambre de commerce de Tourcoing, époux de Dame **Céline Motte**, décédé à Tourcoing, le 8 février 1900, à l'âge de 59 ans, muni des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 4 juin 1900, à 10 heures pour le repos de l'âme de Monsieur **Louis-César Duhamel**, veuf de Dame **Juliette Willem**, décédé à Roubaix, le 19 avril 1900, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 4 juin 1900, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Jean-Baptiste Serlippens**, époux de Dame **Ursule Delbeck**, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1899, dans sa 67e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 5457g

NORD

LES VOTES DE NOS DEPUTES. — Voici comment se sont reportés les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ordre du jour de M. Jourde approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur sa vigilance pour prendre toutes les mesures en vue d'atténuer les chômages. La première partie de cet ordre du jour a été adoptée à l'unanimité de 535 votants. La seconde partie a été adoptée par 434 voix contre 1. Dans ces deux scrutins, ont voté pour : MM. Barrois, Bersez, Cochin, Dansette, Debève, Defontaine, Dron, Evrard-Elies, Guillain, l'abbé Lemire, Lepes, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, Sirot et Weil-Mallez. Absent par congé, M. Delaune.

Tout le monde achète ses **CHAPEAUX** de paille aux **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille. 48520—55815

LE MILLÉNAIRE A SAINT-WINOC

à Bergues

C'est demain lundi, qu'auront lieu, à Bergues, les grandes fêtes du Millénaire de Saint-Winoc. Voici l'itinéraire du train spécial intéressant la région de Roubaix-Tourcoing. Les billets à demi-prix ont été délivrés exclusivement par le Comité : il est absolument inutile d'en demander aux guichets des gares.

Train spécial : Départ de Roubaix à 6 heures 05 matin. Hazebrouck, 7.02—7.04. Bergues, arrivée 7 h. 37 matin.

Retour : Bergues, départ 6 h. 48 soir. Hazebrouck 7.15—7.20. Roubaix, arrivée 8 heures 45 soir.

Les voyageurs de Tourcoing pour ces raisons de service prendront à Tourcoing le train de 5 heures 48 matin pour rejoindre le train spécial à Roubaix. Au retour ils reprendront à Roubaix le premier train qui passera pour Tourcoing après leur arrivée.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 1er juin 1900.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Dans le numéro du *Journal de Roubaix* portant la date du 2 juin, je remarque dans le compte-rendu des affaires du Tribunal civil de Lille, du jeudi 31 mai, un article me concernant. Permettez-moi de faire remarquer que ma main n'a pas été prise entre les cylindres en cuivre comme il est dit, et n'a pas été brûlée ; elle a été au contraire broyée par des engrenages de la machine qui n'étaient pas recouverts.

Agréez, Monsieur, mes sincères salutations. TOBIE.

Nous avons reçu, samedi, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix »,

» Je lis dans votre édition du 30 courant, une lettre signée Vanhulle, imprimeur, concernant l'affiche que je lui ai fait imprimer.

» Monsieur Vanhulle aurait pu se dispenser :

» 1° De faire une déclaration de principes que personne ne songe à lui demander, mon différend avec Me Chatteleyn étant une affaire particulière et d'intérêt où la politique n'a absolument rien à voir ; j'ai, du reste, dans une lettre que vous avez publiée, déclaré que j'avais attendu que la période électorale fût close pour faire afficher mes réclamations.

» 2° Il aurait pu également s'abtenir de déclarer mensongers, mes reçus et autres pièces contenus dans la dite affiche, je tiens à la disposition de qui que soit les reçus et pièces en question émanant de l'étude de Me Chatteleyn.

» Quant à son appréciation, concernant Me Chatteleyn qui aurait selon lui fait bonne justice dans sa lettre à votre journal des faits avancés par moi, il me permettra de lui dire que tout le monde n'est pas précisément de son avis.

» J'avais du reste affirmé à M. Vanhulle, et malgré ses insinuations malveillantes je lui affirme encore, que je prends sur moi toutes les responsabilités de cette affaire. Je ne veux pas m'étendre davantage sur ce sujet et lui pardonne volontiers.

» Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

» F. LESAINT,
204, boulevard Gambetta, Tourcoing. »

Nota. — Dans le compte-rendu judiciaire, que vous avez publié, votre correspondant dit que Me Dubron a constaté devant le Tribunal, que pour gagner du temps, j'usais de moyens dilatoires et que je fuyais la discussion. Or, il aurait pu vous rendre compte de ce que j'ai dit au Tribunal pour ajourner ma demande de remise au 27 juin.

1. Deuxième assignation reçue le 28 au soir, pour me trouver à l'audience du 30 courant.

2. Susceptibilité bien honorable, et que je comprends, de la plupart des avocats du barreau de Lille se refusant à plaider contre un ancien confrère, circonstance que je ne connaissais pas.

3. La maladie grave d'un de mes témoins, dont la déposition est d'une importance capitale.

Voilà les cas que j'ai invoqués.

Le Tribunal m'a, du reste, parfaitement rendu justice, en m'accordant la remise demandée : les nombreuses personnes, pour la plupart de Roubaix, qui se trouvaient dans la salle, en ont été témoins.

L'on cherche, par de la polémique, à me faire dire des choses que je pense, mais que je ne dirai pas ; pour éviter de tomber dans ce piège, je ne répondrai plus désormais à aucune lettre.

A. L.

BELGIQUE

LES FIANÇAILLES DU PRINCE ALBERT. — Voici en quels termes le « Moniteur » annonce les fiançailles de S. A. R. le Prince Albert :

« De l'assentiment du Roi, LL. AA. RR. le Comte » et la Comtesse de Flandre viennent de consentir au » mariage de Leur Fils S. A. R. le Prince Albert de » Belgique avec S. A. R. Madame la Duchesse Elisa» beth en Bavière. »

***

Le duc Charles-Théodore de Bavière, père de la fiancée du prince Albert, est réputé le meilleur oculiste de l'Allemagne.

Il possède et dirige deux cliniques, dont l'une est située à Tegernsee, dans le Tyrol, où il opère en été, et l'autre à Munich, son champ d'opération en hiver.

En 1898, la clinique de Tegernsee venant de fermer, le duc crut pouvoir aller chasser et se reposer durant une quinzaine dans sa vaste propriété de Bad Kreut. A peine installé depuis deux jours, plusieurs cas graves se produisirent dans sa clinique de Munich. Et le duc vint tous les jours de Bad Kreut à Munich, voyage qui ne demande pas moins de douze heures.

Le duc oculiste refuse tous honoraires. Le 7 avril 1893, il a célébré à Munich, dans sa clinique à la rue Maria-Josepha, sa deux millième opération gratuite de la cataracte.

Pour donner à cet événement une solennité particulière, la duchesse Marie-Joseph, femme du duc, et plusieurs princesses bavaroises, s'étaient rendues à la clinique et prêtèrent leur assistance à l'opérateur.

Comme on le voit, la personnalité du duc Karl Théodor est peu banale.

BRUXELLES

UNE RAFLE DANS LES OFFICINES DE COURSES. — Pour la deuxième fois, la police de Bruxelles vient de porter un grand coup à la corporation des bookmakers. L'inspecteur des jeux, accompagné d'une cinquantaine d'agents et de nombreux officiers a opéré quarante perquisitions dans les locaux où se réunissent les bookmakers et les joueurs de courses. Des sommes importantes ont été saisies et des procès-verbaux dressés à une cinquantaine de personnes.

COURTRAI

LA PROCESSION DES S.S. CHEVEUX DE N.-S. — Cette grande manifestation religieuse a dû être remise à cause des élections législatives. Elle fera sa sortie annuelle demain lundi 4 juin, second jour de la Pentecôte, à 3 h. et demie. Nul doute que ce cortège historique, d'un goût artistique si élevé et d'une fraîcheur remarquable, attirera comme toujours, dans la vieille cité flamande, une foule de visiteurs, tant de la Belgique que des pays voisins. La coïncidence de cette solennité avec la fête de Notre-Dame de Grœninghe, fournira un double objet à la piété des nombreux pèlerins. La procession sera rehaussée par la présence de Mgr Gœthals, archevêque de Calcutta, un illustre enfant de Courtrai.

TRAINS SUPPLEMENTAIRES. — A l'occasion de la procession, à Courtrai, des S.S. cheveux de N.-S., des trains supplémentaires feront arrêts aux stations suivantes, lundi prochain, 4 juin, second jour de la Pentecôte : Départ de Roulers vers Courtrai. — Roulers 13 h 23, Rumbeke 13 h. 28, Iseghem 13 h. 37, Ingelmunster 13 h. 45, Lendeleède 13 h. 51, arrivée à Courtrai à 14 h.02. Retour de Courtrai vers Ypres. — Départ de Courtrai à 18 h. 31, Bisseghem 18 h. 36, Wevelghem 18 h. 42, Menin 18 h. 49, Wervick 19 h., Comines 19 h. 07, Houthem 19 h. 15, Ypres 19 h. 28.

MOUSCRON

COURSES HIPPIQUES. — C'est aujourd'hui dimanche 3 juin, qu'auront lieu à 3 heures et demie à l'hippodrome de la Marlière, à Mouscron, les courses hippiques.

DOTTIGNIES

UN MAGASIN DE CONFECTIONS DEVALISE. — DESCENTE DU PARQUET. — Dans notre édition précédente, nous avons relaté le vol important commis dans la nuit de mercredi à jeudi au préjudice de M. Alphonse Callens, marchand-tailleur, rue de la Station, à Dottignies. Nous disions que le montant du vol consistant en habillements confectionnés, avait été évalué commercialement de 12 à 1500 francs. L'enquête qui fut aussitôt ouverte par la gendarmerie de Saint-Genois, n'a donné aucun résultat. A ce sujet, le parquet de Courtrai est descendu à Dottignies, samedi après-midi, par le train de 2 heures et demie. Il était représenté par MM. Verschaeve, substitut du procureur du roi, Iweins, juge d'instruction et David, greffier. Accompagnés par les gendarmes, les magistrats se sont rendus aussitôt rue de la Station, pour recevoir les déclarations de M. Callens. M. Pierre Vermot, conducteur de machine, de la maison Toulemonde-Destombe, qui, comme nous l'avons dit, avait trouvé un ballot de marchandises abandonné par les voleurs, a été également entendu. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 4 heures 44.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURNAI

CONSEIL COMMUNAL. — Séance du vendredi 1er juin. — Présidence de M. Carbonnelle, bourgmestre. — Lecture est faite d'une pétition d'entrepreneurs sollicitant pour les faubourgs, une diminution de taxes sur la voirie et une indemnité pour les égoûts construits après les maisons. Le Collège estime que cette pétition ne peut avoir aucune suite.

Le Conseil vote un crédit de 1.000 fr., divisé en vingt bourses de 50 fr., au profit des ouvriers d'élite qui veulent visiter l'Exposition. Les demandes des intéressés seront examinées par une commission composée de MM. Lopers, Autem, Casse, Philipperon et Casterman.

Un projet de règlement sur le renouvellement de la taxe sur le colportage est renvoyé à la troisième commission.

Le Conseil autorise les Hospices à vendre un terrain sis à Ere et une portion de futaies à Vezon. Il approuve le procès-verbal de l'adjudication du beurre, des œufs et du charbon à fournir à ces établissements jusqu'au 30 avril 1901. Les Hospices sont encore autorisés à mettre en vente, en cinq lots, pour 50.000 francs, l'Hospice des Montifauts.

Le Bureau de Bienfaisance est autorisé à vendre certains biens sis à Pottes et à Wez-Velvain. Le rapport sur les opérations de la Caisse d'épargne est renvoyé à la troisième section.

Est approuvé le budget de l'église de la Madeleine, ainsi que le projet des travaux de restauration à l'église St-Nicolas. Un crédit de 1.000 francs est voté à titre de primes d'encouragement au marché du mardi.

Enfin, après l'adoption du règlement sur la police du roulage, du plan d'alignement des rues : Marché aux Jambons, Picquet, des Cloches, des Dominicains, du Chambge, Rogier, des Maux, du projet de construction de trottoirs rue Merdenchon, place St-Pierre, rue des Carliers, des Ingers, du Grain-d'Or, le Conseil approuve le cahier des charges pour la fourniture des livres de prix aux écoles et à l'Athénée Royale. La séance publique est levée à dix heures et demie.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LES 24 HEURES DU VELODROME LILLOIS. — C'est cette après-midi, à 6 heures et demie, que sera donné sur la piste de Lambersart, le départ de la course de 24 heures, que disputeront Joseph Fischer, Jean Fischer, Raynal, Lepoutre, De Rœck, etc. A 4 heures et demie, courses régionales de vitesse et match de motocycles entre Osmont et Bathiat. Le soir, illuminations et éclairage électrique embrasement du vélodrome ; le lundi, attractions diverses.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Concours de coqs chez M. Emile Dambrin, le dimanche 3 juin. Il reste encore une mise à prendre ; tous coqs de 6 livres. Mise au parc à 5 heures et demie. 59750d

TOURCOING. — C'est aujourd'hui, 3 juin, qu'aura lieu le grand concours de coqs, chez M. Charles Desmettre, place St-Jacques. 7 fr. pour 20 fr. Tirage au sort à 4 heures 1/2 précises. Mise au parc à 5 heures. 69491d

GALLODROME TOURQUENNOIS. — Aujourd'hui, dimanche 3 juin, se jouera, au grand parc du Gallodrome, un trois de cinq pour cent francs, paires de plaisir à dix francs, tous poulots. l'Abattoir contre les Lainiers de Tourcoing. Cette partie, qui sera une des dernières de la saison, promet d'être des plus intéressantes, vu l'excellence des sujets choisis. Mise au parc à cinq heures et demie très précises.

JEU DE BOULE

WATTRELOS. — A l'occasion du grand jeu de boule qui aura lieu le dimanche 29 juillet (jour des courses) chez M. Baptiste Beuscart, rue Saint-Joseph, près de l'hôpital, la société établie chez M. Henri Duvillers, « A la Tour Effeil » donnera le même jour, un jeu de 105 fr. Pour le réglement, voir les affiches. 69508d

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 3 juin, inscription des pigeons participant au concours de Chantilly, organisé par la Fédération Roubaisienne et l'Union fédérale réunies. 150 fr. de prix d'honneur en espèces : 1 service de table à la 1re série de 2 pigeons non désignés ; 1 régulateur à chacune des deux suivantes ; 1er bureau chez M. Lesage, rue de la Vigne, 108 ; 2e bureau, chez M. Carlier, place de la Fosse-aux-Chênes.

ROUBAIX. — Rappel des concours du lundi 4 juin. — Fédération coopérative : Chantilly, donné chez Mme veuve Schuller, rue de la Planche-au-Riez, à Wasquehal. — Avenir du Tilleul : Chantilly donné chez M. Jean-Louis Bray route de Leers, prix d'honneur, 100 francs et deux régulateurs.

Bagues en caoutchouc (doubles) pour le marquage des pigeons voyageurs. — Les sociétés soucieuses de leurs intérêts feront bien avant de faire leurs commandes de demander des échantillons de bagues **extra-solides sans déchet.**

Le 100 à 1 fr. 80; les 500 à 4 fr. 70; le 1.000 à 4 fr. 50. Conditions spéciales au dessus de 1.000. Fournitures en tous genres pour sociétés colombophiles. **Rue Olivier de Serres, 12, Roubaix.** 66526

BILLARD-LABYRINTHE

ROUBAIX. — Le sieur Edmond Huart, cabaretier « A la Tranquilité », boulevard d'Halluin, à Roubaix, informe les amateurs qu'il fera jouer de très beaux jambons au billard-labyrinthe, le dimanche 3 juin, jour de la Pentecôte. 69455d

LA MAISON BLANCHE
Dimanche 3 et lundi 4 juin 1900
LA TROUPE NAPOLITAINE MARTINO
dans son brillant répertoire: *Costumes riches*
M. Auguste Preux, avec ses chansonnettes comiques
M. Edmond Mosdagt, pianiste-accompagnateur
de 4 à 11 heures du soir
NOUVEL ÉCLAIRAGE DES JARDINS 60685

TROU DU DIABLE
MM. MORET, QUINT et Cie ont l'honneur d'informer les actionnaires de la société des ardoisières du TROU DU DIABLE : qu'ils organisent pour les fêtes du 14 et 15 juillet, une excursion aux Ardoisières.
Ils seront heureux de voir le plus grand nombre possible des intéressés, se rendre compte par eux-mêmes du développement considérable de cette affaire.
Pour tous renseignements s'adresser, 9, rue de la Gare, Roubaix. 58350d

COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD
CLAISSE & Cie
TOURCOING, 5, rue Carnot, 5, TOURCOING
CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS
Titres contre Espèces — Espèces contre Titres
Constitution de Sociétés

LES BAINS D'AIR COMPRIME
sont spécialement indiqués dans l'asthme et la coqueluche qui guérit généralement en quinze séances : autres indications emphysème, bronchites-chroniques, toux nerveuses. Installation Dr Harlet, 11, rue de Lille, Roubaix. 60085

BONSECOURS
HYDROTHÉRAPIE
DU DOCTEUR DELAUNOIS 59748

Avis important. — Les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçues tous les jours de la semaine, jusqu'à 5 heures pour l'édition du lendemain matin et jusqu'à 11 heures du matin le jour même pour l'édition du soir. Les bureaux sont fermés les dimanches et jours fériés. 59017